



Québec, 3 mai 2023

À toutes les membres de l'Association des femmes d'assurance de Québec

**Objet : Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle le
1^{er} juin 2023**

Madame,

ATTENDU QUE les règlements généraux de l'Association des femmes d'assurance de Québec (« AFAQ ») exigent la tenue de l'Assemblée générale annuelle avant le prochain calendrier;

ATTENDU QUE la convocation à l'Assemblée générale annuelle doit être transmise entre 20 et 45 jours avant la date fixée;

Vous êtes par la présente conviée à participer à l'Assemblée générale annuelle de l'AFAQ qui aura lieu :

**Jeudi, 1^{er} juin 2023, à 16h
Restaurant Le Rascal
5050, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Qc) G2E 5X5**

Les postes du Conseil de Direction à combler, pour une durée d'un (1) an afin de compléter le mandat, sont : **présidente** et **trésorerie**. Ainsi, pour les membres intéressées à soumettre leur candidature, nous vous invitons à compléter le bulletin de candidature disponible sur le site Internet¹ de l'AFAQ et à le transmettre par courriel à l'adresse carolane.gelinas@dqag.ca **au plus tard le 25 mai 2023**. Vous pouvez aussi vous impliquer dans l'un des Comités permanents de l'AFAQ en soumettant votre candidature à l'aide du même formulaire.

Nous vous invitons également à **confirmer votre présence au plus tard le 25 mai 2023** en procédant à votre inscription via le site Internet de l'AFAQ.

Au plaisir de vous voir.

Catherine Gagné,
Présidente par intérim

¹ www.afaq.ca.